Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse

Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 78 (1969)

Heft: 4

Artikel: Tâches actuelles du service de transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse

Autor: Hässig, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683510

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tâches actuelles du Service de transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse

Professeur A. Hässig, directeur du Laboratoire central du Service de transfusion de sang

Le 6 février 1969, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a édicté un statut du Service de transfusion de sang qui reflète le travail de développement que fournit la Croix-Rouge dans ce domaine. Simultanément, ce statut fixe le cadre de l'évolution à venir de la transfusion sanguine dans notre pays. Il y est fait tout d'abord état de l'arrêté fédéral concernant la Croix-Rouge suisse du 13 juin 1951, selon lequel la Croix-Rouge suisse a pour tâche d'organiser le Service de transfusion de sang pour couvrir les besoins civils et militaires de l'ensemble de la Suisse. Il stipule en outre que dans notre pays le Service de transfusion de sang est basé sur le principe du don de sang volontaire et gratuit, ce qui oblige la Croix-Rouge à livrer les produits et à mettre à disposition les prestations du Service de transfusion de sang à leur prix coûtant.

Depuis sa création, le Service de transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse a comporté, d'une part le *Laboratoire central,* de l'autre l'*organisation régionale* des centres de transfusion.

Le nouveau statut précise de la manière suivante les tâches du *Laboratoire central:*

— *Couvrir les besoins civils et militaires du pays en sang et produits sanguins;*
— *Assurer la coordination dans l'organisation régionale de transfusion;*
— *Exécuter les travaux d'organisation, de fabrication, d'analyses et de recherche.*

Au sujet de l'*organisation régionale de transfusion de sang,* précisons que celle-ci comporte des zones auxquelles sont rattachés plusieurs Centres de transfusion. Dans ces zones, tout ce qui touche au prélèvement de sang et à la transfusion en milieu hospitalier est coordonné par l'un des centres, appelé *«centre dirigeant»*. Ces centres ont pour tâche:

— *d'approvisionner en sang et produits sanguins les médecins et hôpitaux de leur rayon d'action;*
— *de participer au recrutement de donneurs de sang pour les équipes mobiles du Laboratoire central.*

Faisant le point du domaine actuel d'activité de l'organisation régionale de transfusion, nous relèverons tout d'abord que la grande tâche du proche avenir consistera à répartir tout le territoire national en zones de transfusion dépendant chacune d'un centre dirigeant. Cette répartition se fera au vu des conditions démographiques, mais aussi compte tenu de la politique défensive de la nation. Tentons maintenant de décrire plus en détail le champ d'activité de ces centres dirigeants. Comme le stipule pour sa part le statut, ce champ d'action englobe l'activité fournie dans le domaine des prélèvements de sang par des centres de moindre importance et les transfusions de sang pratiquées en milieu hospitalier, par les petits établissements des zones incriminées. De cette manière, il sera possible, le temps aidant, de mieux coordonner l'organisation régionale de la transfusion de sang et d'améliorer, dans notre pays, la transfusion de sang pratiquée en milieu hospitalier.

Une autre tâche consistera à renforcer la collaboration entre les grands centres de transfusion et les laboratoires hématologiques des hôpitaux intéressés. Au cours de la dernière décennie, presque tous les grands hôpitaux ont installé des laboratoires centraux de chimie clinique. Vu l'évidence de leur utilité, l'on ne peut que souhaiter que l'activité déployée dans les hôpitaux dans le domaine des analyses hématologiques soit centralisée de même manière. L'Hôpital de l'Ile, à Berne, a pris cette direction et l'Hôpital cantonal de Genève et d'autres établissements hospitaliers plus petits ont suivi son exemple, s'efforçant de centraliser également dans ces laboratoires, les prestations fournies en matière de transfusions en milieu hospitalier. Il s'ensuivrait un rapprochement avec les centres de transfusion qui pourraient à bon escient s'accoupler aussi étroitement que possible avec ces laboratoires hématologiques. L'exemple donné dans ce sens à Berne, Genève, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Aarau et d'autres localités encore, font entrevoir clairement la voie de l'avenir.

Une autre tâche consiste à répartir judicieusement les travaux de développement et de recherche entre le Laboratoire central et les centres de transfusion les plus importants. Il n'est en effet pas indiqué de centraliser la recherche au Laboratoire central de Berne. Dans le cadre de l'organisation générale du Service de transfusion de sang, une répartition raisonnable des tâches, entre le Laboratoire central de Berne et les centres régionaux, ne peut qu'être rentable tant sur le plan économique qu'en ce qui concerne les buts à atteindre. La recherche clinique, en particulier, fait partie du domaine d'action des Laboratoires hématologiques centraux et des centres régionaux de transfusion sanguine qui leur sont rattachés. Au cours de ces dernières années, une telle répartition des tâches s'est faite de manière purement pragmatique; elle a donné d'excellents résultats. Au Laboratoire hématologique central de l'Hôpital de l'Ile, à Berne, l'on a fait, pour la première fois à une grande échelle, des essais sur les conserves d'érythrocytes; ce même Laboratoire a largement contribué à améliorer les transfusions de thrombocytes. Le centre régional de Lausanne a gagné une renommée internationale dans le domaine du traitement électronique de l'information. Le centre genevois de transfusion sanguine abrite maintenant le Laboratoire de références pour la tolérance immunologique des tissus. Dans un proche avenir, ce Laboratoire jouera un rôle déterminant pour les transplantations de reins. Les centres de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds poursuivent une importante étude relative à la détection préventive d'états morbides asymptomatiques; il s'agit en l'occurrence d'un progrès scientifique d'une grande portée et propre à amé-

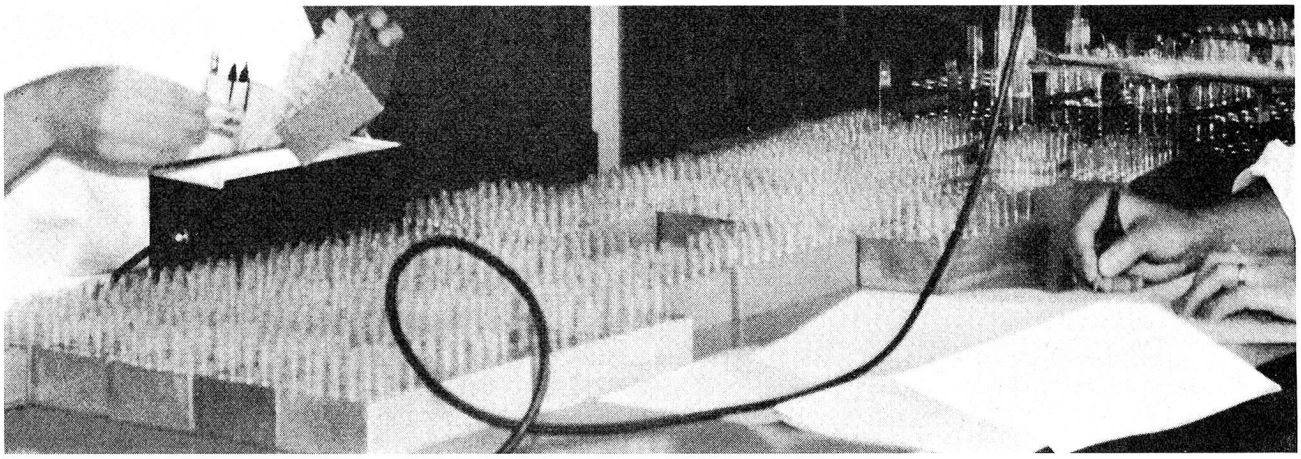

liorer sensiblement les contrôles médicaux auxquels sont soumis les donneurs de sang. Le centre bâlois assure depuis des années déjà la rédaction de la revue scientifique internationale «Vox sanguinis» publiée par la Maison d'édition Karger. Le centre régional de Zurich s'est depuis longtemps acquis un renom international dans le secteur de la détermination de groupes sérologiques rares et compliqués.

Indépendamment des prestations qu'ils fournissent en faveur de la médecine transfusionnelle civile, les centres régionaux de transfusion sont appelés à jouer un rôle important dans le cadre du service de transfusion de sang de l'armée et de la protection civile. Conformément à la conception du service sanitaire intégral, il importera à l'avenir de déraciner l'idée du réduit si fortement ancrée dans l'esprit de notre population. Il faudra viser en particulier à rendre le service de transfusion de sang particulièrement efficace dans les régions à forte densité démographique, soit là où une catastrophe ferait le plus grand nombre de blessés, de brûlés et de victimes de la radio-activité.

Quant au domaine d'activité du *Laboratoire central,* à Berne, ce dernier doit en premier lieu fournir à tout le pays des produits sanguins stables, c'est-à-dire du plasma et des fractions plasmatiques. Ces dernières années, les demandes en solutions d'albumine (PPL et albumine humaine) ont fortement augmenté. Il a donc été nécessaire d'examiner dans quelle mesure ces solutions pourraient être remplacées par des substituts artificiels du plasma. Ce problème, lié à celui de la nécessité d'entreposer de grandes quantités de substituts de plasma pour les besoins de notre défense nationale, ont incité les groupes de chercheurs bernois à se pencher sur l'étude de la production d'un substitut de plasma à base de gélatine. Ces études ont pu être menées à bon terme, en ce sens que l'on a réussi à mettre au point un succédané du plasma fabriqué sous le nom de «Physiogel CRS». Ce produit, contrairement au traditionnel Dextran ne provoque ni troubles de l'hémostase ni rétentions d'urine et peut de ce fait, en cas de nécessité être administré en très grande quantité. La principale indication de cette solution de gélatine est le traitement initial des blessés ayant perdu beaucoup de sang, et qui seront ensuite traités au moyen de transfusions de sang complet. Bien que dans la plupart des cas, l'administration de solutions de gélatine s'avère suffisante, il existe néanmoins de nombreux cas où l'administration de solutions de protéines humaines sera indispensable. L'on doit par conséquent s'attendre pour l'avenir à un accroissement des besoins en PPL et en albumine. Ceci soulève un problème supplémentaire, soit le problème d'une utilisation judicieuse de la gammaglobuline produite en excédent lors du fractionnement. Précédemment, d'importantes quantités de gammaglobuline étaient utilisées pour la prévention de maladies à virus, comme la paralysie infantile, la rougeole, la rubéole, etc. Le développement de vaccins vivants hautement actifs a repoussé à l'arrière-plan la gammaglobulino-prophylaxie des maladies à virus. Désormais la gammaglobuline n'est plus employée que pour prévenir l'hépatite épidémique, maladie contre laquelle l'on ne possède pas encore de vaccin préventif. Sur la base des études faites chez des patients présentant une carence de gammaglobuline, études auxquelles un groupe de chercheurs bernois a en son temps collaboré activement, l'on a pu conclure que les anticorps contenus dans la gammaglobuline jouent un rôle déterminant dans le traitement de maladies infectieuses bactériennes. La gammaglobuline renforce l'effet des antibiotiques; dans les infections générales résistant aux antibiotiques, l'administration de gammaglobuline peut permettre de sauver la vie du patient. Il s'agit maintenant de développer une série de préparations de gammaglobuline dont la teneur en anticorps est connue et d'en faire l'essai sur des animaux de laboratoire. Un autre domaine qui se trouve en plein essor concerne les groupes des fractions de plasma coaguloactives. Dans cet ordre d'idée, l'on a récemment sensiblement amélioré la «globuline antihémophilique» appliquée pour juguler les hémorragies hémophiliques. Un produit mis au point par le centre national de transfusion de Paris sous le nom de «PPSB», produit qui contient un enrichissement des facteurs stables du complexe prothrombinique, sera bientôt aussi à la disposition des médecins suisses.

L'activité déployée par le Laboratoire central dans le domaine de la recherche doit également être développée et diversément structurée. Par suite du développement de l'activité de recherche déployée par les laboratoires cliniques d'hématologie et les centres régionaux de transfusion qui leur sont rattachés, le département des analyses du Laboratoire central se transforme de plus en plus en un laboratoire de référence où sont examinés des cas compliqués d'immunohématologie et où sont étudiés des facteurs héréditaires des cellules sanguines et des protéines plasmatiques. Une importante tâche du Laboratoire central en rapport avec la recherche consiste à organiser des cours à l'intention de laborantines des hôpitaux et des centres de transfusion. Un grand travail est fourni dans ce sens depuis quelque temps. On peut en espérer une amélioration sensible de l'activité déployée par les laboratoires d'hôpitaux dans le domaine des déterminations des groupes sérologiques.

Après des débuts modestes, le Service de transfusion de sang est devenu un centre de production et de prestations dont la santé publique ne saurait plus se passer aujourd'hui. Par le truchement de son Service de transfusion de sang, la Croix-Rouge suisse s'implante solidement dans le secteur de l'hygiène publique de notre société industrialisée moderne.